



« **Les Amis de Saint Brevin** »
*ASSOCIATION agréée par arrêté préfectoral
pour la protection de l'Environnement*

Adresser courrier -
Les Amis de Saint Brevin
Hotel de Ville
44250 Saint Brevin les Pins

Email : contact@lesamisdesaintbrevin.fr
Site : www.lesamisdesaintbrevin.fr

Pierre BRISSON
73, Allée des Cigales
44250 St BREVIN LES PINS
Mail : piebrisson@wanadoo.fr

Le 8 février 2011

A Mr Stéphane BONARDOT
SCE NANTES
Route de Gachet
44307 NANTES Cedex 3

Monsieur,

Pour faire suite à votre réunion du comité de Pilotage au cours de laquelle vous avez présenté différents scénarii, j'avais évoqué une solution « bis » consistant à intégrer une station de pompage Allée Yvonne (cf scénario 1) en scénario 2.

Trois possibilités pour le refoulement des pompes :

2 évoquées : 1 intégrée au DN 2000, l'autre traversant le massif dunaire, classé « espace remarquable » avec toutes les contraintes que cela impose.

Je suggère une 3^{ème} qui consiste en un cheminement sous l'Allée Yvonne et ensuite rejoindre le tracé du refoulement de la STEP Allée André, qui rejoint l'exutoire du Boivre. Ce tracé se trouve sous la voie publique et ne devrait pas entraîner d'opposition. Le linéaire pour le refoulement de la station de pompage, est plus important, d'où une perte de charge plus importante, à intégrer dans le dimensionnement des pompes.

En ce qui concerne le refoulement sur la plage, je propose une orientation Est à la sortie de l'exutoire, avec passage sous la dune artificielle, créée par les couches superposées de barrières posées par la Commune, pour reprendre le tracé du Boivre pendant 60 ans sans aucun problème. L'étude CREOCEAN, de 2003, démontre bien (page 19 et figure 3.7) que le tracé du Boivre vers l'océan se situe à cet endroit et non vers le Nord comme proposé dans le scénario 1.

Un aqueduc DN 2000, avec une pente de 3/1 000 sur un linéaire de 200m devrait, à mon avis, suffire pour rejoindre l'océan sans problème. Cet aqueduc pourrait éventuellement être prolongé par un balisage réalisés par 2 rideaux de palplanches, battus au refus sur le rocher et plus discret que des gabions.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien accorder à ces propositions , je vous prie d' agréer, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Pour les ASB, Pierre BRISSON, administrateur en charge du dossier Littoral

PS : votre dernier document, page 33, coté en IGN 69 est difficile à interpréter pour les habitués du OCM96 car il faut retrancher 3.16m pour être en phase avec les autres documents. Comme vous l'avez remarqué, certains auditeurs étaient encore au système LALLEMAND NGF soit 3.43 m par rapport au OCM96 et si certains sont encore à l'ancien OCM, il leur faudra rajouter 0.40m (gymnastique intellectuelle difficile en réunion).